



D68-1 T9-40 à 47	 	Traduction JJP, AJH Dernière Modification: 14/07/2020	format non encore vérifié
Titre de la lettre :	<i>Le réseau social d'Oummo Les organes de gestion d'Oummo Structure de l'Ummaelewee Organisation politico-sociale</i>		
Date :	27/06/1967		
Destinataires :	Monsieur Manuel Campo		
Langue d'origine :	Espagnol		
Notes :			

UMMOAELEWEE

Nombre de copies : 1

Langue : ESPAGNOL

Monsieur D. Manuel CAMPO

MADRID

NOTRE RÉSEAU SOCIAL.

Monsieur,

Lors de notre dernière conversation téléphonique, vous vous êtes montré très intéressé par la connaissance des fondements juridiques de notre structure sociale et vous m'avez exposé toute une série de suppositions concernant de supposées "déficiences de base" que vous croyez deviner dans notre système; comme par exemple "D'UN ÉTAT DE DROIT" expression très en vogue parmi les experts terrestres en législation internationale.

Je vais développer notre modèle d'AYUYISAA (ÉTAT ou STRUCTURE POLITIQUE DE NOTRE RÉSEAU SOCIAL) pour essayer de défricher toute une série de malentendus ou d'erreurs d'appréciation.

Je laisse (pour des impératifs de réduction de texte) sans réponse vos autres questions concernant les régimes pénitentiaires de ceux que vous appelez délinquants contre la sécurité de l'état; ainsi que vos questions sur notre régime d'alimentation, que nous avons déjà exposé par ailleurs à d'autres frères de votre planète.

En premier lieu je vous invite à réfléchir avant d'anathémiser une structure sociale, la mettant dans un modèle stéréotypé que vous avez vous même fabriqué mentalement. Pour nier ou affirmer la "légalité" d'un régime politique, il est nécessaire de se mouvoir à l'intérieur de ces trois suppositions de base :



(D68-1-ideo1) 1 - Les droits fondamentaux et basiques de l'OEMII (homme) sont une chose,

LA CONNAISSANCE QU'EN ONT ACTUELLEMENT LES EXPERTS EN PHILOSOPHIE DU DROIT en est une autre. La recherche des philosophes de la Terre est en pleine évolution et de nombreux concepts en sont encore à un stade embryonnaire.



(D68-1-ideo1) 2 - Même si ces postulats juridiques de base ont été appliqués à différents

niveaux par des spécialistes d'autres civilisations assises dans autant d'autres OYAA (ASTRES FROIDS) leur formulation présente un polymorphisme énonciatif spécifique à chaque Planète habitée que nous connaissons.



(D68-1-ideo1) 3 - On ne peut considérer antiéthique, ou non conforme avec les formulations

juridiques du DROIT NATUREL et même avec un code Moral particulier ou conventionnel, UNE FORME DE GOUVERNEMENT ou un AYUYISAA (ÉTAT) sans préalablement analyser et étudier soigneusement tout son engrenage culturel.

Nous estimons que vous n'avez pas tenu compte spécialement de ce dernier postulat. Et vous vous êtes lancé allègrement à nous juger sans avoir eu l'occasion d'avoir obtenu des faits suffisants pour comprendre notre RÉSEAU SOCIAL complexe.

Sans cette information, vous qui êtes expert en Sciences Sociales et en contact avec les universités américaines plus qu'avec celles de votre pays, vous n'auriez pas du formuler une critique manquant de cohérence.

Voyons notre première accusation : vous nous avez dit par téléphone : "Votre UMMOAELEWE ne semble pas présenter les traits typiques d'un "ÉTAT DE DROIT" comme ceux que nous connaissons sur notre Planète Terre. Je le cataloguerai plutôt comme une Technocratie de caractère Dictatorial ou Totalitaire accentué"...

Monsieur Campo : c'est avec une certaine ironie que nous remarquons qu'un habitant terrestre du pays Espagne accuse de Totalitarisme le régime d'État d'une autre planète. Mais nous allons satisfaire vos objections.

Avant tout nous sommes surpris que vous même, malgré votre formation universitaire acquise dans un pays qui n'est pas le votre, paraissiez ignorer les différentes nuances des trois formes d'ÉTAT DE DROIT analysées par les juristes de la Planète Terre. Il est possible qu'en raison des circonstances spéciales de votre pays, soit censurée la bibliographie de Droit politique qui analyse de telles normes LÉGALES d'État, mais vous, vous avez pu acquérir dans d'autres pays les sources dignes de foi pour vous documenter.

Nous vous rappellerons que les juristes de votre propre astre, distinguent trois modèles de l'ÉTAT DE DROIT.

ÉTAT LIBERAL DE DROIT

ÉTAT SOCIAL DE DROIT

ÉTAT DEMOCRATIQUE DE DROIT ou ÉTAT DE JUSTICE.

Nous croyons donc que vous commettez une grave erreur en utilisant le terme "ÉTAT ORGANIQUE DE DROIT", expression que nous savons inexistante dans la Documentation Juridique internationale. Ceci est logique si vous tenez compte du contresens résultant des deux mots

"ORGANIQUE", "DROIT",

aussi contradictoires que si vous exprimiez cette connection grammaticale "JOUR NOCTURNE". Car le terme ORGANIQUE s'applique historiquement et juridiquement à des ÉTATS TOTALITAIRES déterminés (voir notre appendice 2).

Alors que l'attribut de " DROIT" est assigné UNIQUEMENT et EXCLUSIVEMENT aux États qui respectent LES DROITS BASIQUES DE L'HOMME consignés dans la Charte des Nations Unies de la Terre, par le CONCILE DU VATICAN II de l'Église Catholique Romaine, etc... les concepts ou libertés tels que la liberté de penser, droit d'expression, liberté de réunion et d'association etc... (voir appendice n°1); Sans ces conditions un État est considéré illégitime et immoral.

Alors maintenant: notre AYUYISAA de la planète UMMO est-il un ETAT DE DROIT comme vous le définissez, vous les OEMII de la Terre ?

Nous désirons faire une remarque, Monsieur CAMPO, pour vous rappeler les grandes difficultés qui se présentent à nous quand nous essayons d'utiliser les modèles de la Terre en les transposant aux nôtres. Nous maintenons des contacts avec divers OEMII de la Terre, Théologiens, Physiciens, Biologistes, Juristes, Ingénieurs, Sociologues etc ... et nous butons sur de sérieux problèmes de communication : en effet quand il s'agit de traduire par exemple des Unités terrestres de grandeurs physiques, (accélération, reluctance, viscosité etc) ... il n'y a pas de difficultés car le facteur de conversion est un simple chiffre suivi de décimales. Ainsi un UDIXAA (unité de charge électrostatique) équivaut à 0,61446 microcoulombs.

De graves obstacles de communication commencent à surgir quand il s'agit d'obtenir des versions en langue française, anglaise, espagnole, etc ... de mots utilisés sur UMMO qui sont intraduisibles s'ils ne sont pas accompagnés d'une explication préalable.

Par exemple :

ANNOIUXII OII : sensation voluptueuse que les OEMII de UMMO éprouvent quand ils sont soumis à une accélération (cette sensation est de type érogène).

Mais là où les barrières au libre flux de l'information sont presque infranchissables et rendent plus difficiles la compréhension de notre culture, c'est dans le domaine de la LOGIQUE (nous utilisons deux types de logique : une divalente comme la terrestre et une autre tétravalente). (Voir notre appendice n°3). Ceci est grave car à la lumière de la logique tétravalente, des postulats valablement acquis par le Philosophie du Droit, acquièrent de nouvelles dimensions, facettes et même des contradictions apparentes qui vous paraîtront paradoxales si vous transposiez leurs formulations dans le contexte philosophique familier aux terrestres.

Mais nous n'allons pas exiger que vous étudiez la LOGIQUE TÉTRAVALENTE ni notre PHILOSOPHIE, ni notre JURISPRUDENCE (ainsi que vous la nommez) c'est à dire nos UAA (LOIS).

Nous allons donc jouer le jeu de juger notre propre RÉSEAU SOCIAL à la lumière des principes philosophiques et sociaux, juridiques et éthiques de la Terre, même si c'est aussi injuste que si une entreprise industrielle terrestre était accusée d'utiliser des méthodes coercitives contre la concurrence, c'est-à-dire des pratiques monopolistiques et qu'elle était jugée avec le code législatif de l'ancienne Asie de l'époque d'Assurbanipal.

STRUCTURE DE NOTRE AYUYISAA.

L'OEMII (être humain) de UMMO jouit sur notre planète d'une liberté plus grande que sur n'importe quelle Nation de la planète Terre connue par nous.


Dès qu'il est UUGEEYIE (enfant) , il est considéré comme bénéficiaire des droits de base qui DANS LA PRATIQUE sont ÉGAUX POUR TOUS SANS EXCEPTION. C'est seulement quand l'individu transgresse CONSCIEMMENT (et nous avons des moyens efficaces pour différencier les actes compulsifs de ceux qui sont activés par le libre arbitre) SES OBLIGATIONS DE BASE ou le mutuel respect envers ses frères qu'il mérite une sanction et qu'il purge sa transgression en servant docilement la communauté. Nos Lois sont spécialement sévères dans ces cas où sont transgressés les règles de base du RÉSEAU SOCIAL.

Tous les frères de notre planète sont régis par trois organes de Gouvernement suprême dont les pouvoirs atteignent plusieurs niveaux et domaines .

Le UMMOAELEWEE  (D68-1-ideo2) Groupe composé ordinairement par quatre membres

de sexe différent

Le UMMOALEWEEANNI  (D68-1-ideo3) Groupe formé par 116 GEE YIE comme chiffre maximum.

Le UMMOOEMII  (D68-1-ideo4) Groupe composé par tous les OEMII (êtres humains) en pleine possession de leurs facultés psychosomatiques.

Il est difficile de vous résumer les degrés d'influence et de compétence de chacun de ces organes de l'AYUYISAA (ÉTAT). Nous avons obtenu jusqu'à maintenant un équilibre serein du réseau social, très stable - même si l'on peut considérer qu'il est encore perfectible - en assignant à chacun d'eux une attribution et des fonctions essentielles.

L'UMMOOEMII  (D68-1-ideo4)

L'UMMOOEMII possède la faculté de créer les lois de notre Planète. Périodiquement, chaque groupe de 12 habitants autosélectionnés librement choisit par vote explicite un représentant (AOUIAOEMII). A leur tour, 1728 de ceux-ci élisent par vote secret un OUIAOEMII qui a le droit de proposer des projets de création ou de modification de ces UAA (Lois) et de les voter au sein de l'UAAYUBAA

Ce UAAYUBAA est un organisme localisé dans la région de OAROO AAXAA à 3,62 KOAE de la grande colonie de ce nom, située dans l'immense forêt de NAANAA et de OBUANAA (grands arbres inconnus sur Terre, aux feuilles cardioïdes). Tous les OUIAOEM [\[NdT: fin de ligne, le OEM est peut être coupé à la photocopie\]](#) vivent dans les environs avec leurs familiers dans les XAABI (Tours Maisons) qui se distinguent par leur couleur jaune. Au centre d'une vallée se trouve la structure métallique d'un grand édifice hémisphérique.

En réalité vous pouvez comparer nos OUIAOEMII avec vos députés ou représentants parlementaires de la Terre, et un tel rapprochement est plausible car ceux-ci sont aussi des représentants légaux et librement électionnés par l' AYUYISAA (groupe humain). Mais leurs fonctions et méthodes de travail sont différentes de celles de leurs collègues de la Terre.

L'UAAYUBAA ne ressemble en rien aux classiques salles parlementaires terrestres. Au contraire, il s'agit d'un véritable laboratoire d'études, doté de connections ou équipements terminaux de la XANMOO AYUBAA (réseau d'ordinateurs qui s'étend sur tout UMMO).


Les OUIAOEMII sont de véritables chercheurs qui travaillent à longueur de journée pour l'étude.

Tous les jours ils reçoivent là, en provenance de tout UMMO, des millions de faits de type sociologique sur la conduite de tous les frères de UMMO. Ces faits statistiques sont recueillis par le XANMO AYUBAA, mais ne croyez pas que les frères de UMMO se sentent esclaves jour et nuit d'une espèce d'espionnage mécanique et sans pitié qui enregistre automatiquement toutes leurs réactions, en perturbant leur liberté. Cet enregistrement existe, oui, mais nous nous apercevons qu'il ne nous perturbe pas car le Xanmoo Ayubaa n'enregistre pas les noms des OEMII qu'il analyse parce que ces équipements de calcul comptent seulement les chiffres statistiques globaux (on ne réalise pas d'études par échantillons).


L'anonymat est donc parfait quand à ceux à qui il se réfère. De tels faits sont soigneusement enregistrés et permettent d'apprécier jusqu'à quel point une UAA (LOI) continue à être juste (n'oubliez pas que l'humanité évolue), et qu'elle doit donc être modifiée ou annulée. Mais ces équipements complexes n'apportent que des résultats quantitatifs. Les lois finales et les décisions

importantes doivent être adoptées par les spécialistes. Ils présentent parmi de nombreuses solutions possibles celles qui auront un meilleur niveau de viabilité statistique. C'est alors que, parfaitement informés, les OUIAOEMII discutent sérieusement et votent la décision à adopter.

Par exemple :

Il y avait auparavant une UAA (NORME) dans les XEE (années) 317 de notre temps, en vertu de laquelle les UUYIE (fillettes en phase de puberté) qui n'avaient pas atteint 17 ans terrestres d'âge et qui étaient affectées par leur OAGOOU (période MENSTRUELLE) n'étaient pas obligées de réaliser leurs habituelles tâches scolaires pendant un intervalle avant et après l'EIWOO 

(D68-1-ideo5) [Ovulation : phase critique évalué ainsi: de -1270 UIW à +2380 UIW [NdT: environ 2 jours avant et 4 jours après]], car les études réalisées jusqu'alors montraient les risques susceptibles de provoquer dans le futur de profondes altérations psychiques de type subconscient.

Mais le 317/26604  (D68-1-ideo6) on adopta la nouvelle UAA en diminuant ces intervalles : - 1106 UIW à +1875 UIW (1 UIW = 3,092 minutes).

Les faits rapportés de type psychique et physiologique correspondant à toutes les UUYIE (fillettes) de UMMO, montrèrent que la probabilité que se produisent de tels troubles était devenu plus réduite. Et cette UAA a continué à être transformée jusqu'à maintenant. Aujourd'hui on applique ces normes avec des intervalles de temps différents pour chaque enfant en fonction de sa propre personnalité et des circonstances.

Les UAA (LOIS) émanant de cet organe (UMMOEMII) doivent être respectées par TOUS les frères de notre UMMO sans exception, même par les quatre chefs suprêmes du UMMOAELEWEE

 (D68-1-ideo2).

Jamais un OEMII ne peut alléguer ignorer la LOI , car quand il a des doutes dans certains cas concrets, il a à sa disposition une connection avec le XANMOO AYUBAA (Réseau d'ordinateurs) qui lui fournit phonétiquement et graphiquement tous les renseignements sur ses droits civils et ses obligations envers l'État.

LE UMMOAELEWEANNI  (D68-1-ideo3)


A 13,6 années (terrestres), chaque enfant de UMMO, sans exception, se soumet à une analyse (la troisième de sa vie) beaucoup plus complète que les précédentes, dans un centre spécial "d'études psychologiques". On évalue toutes ses facultés, mentales, intellectuelles, mais aussi celles concernant l'affectivité et la structure neuronique . Ce diagnostic n'est pas réalisé avec les méthodes psychométriques habituelles des spécialistes terrestres. Exceptant l'anamnèse prévue à chaque exploration, l'étude est réalisée par l'évaluation d'une série de fonctions biologiques portées par les champs électrostatiques et magnétiques créés par le système nerveux du sujet (cette méthode a une lointaine ressemblance avec les électro-encéphalogrammes bien connus des neurologues terrestres).


De cette façon on sélectionne un total de 120 enfants dont la UMMOGAIA DO DA (formule d'identité psychosomatique) présente les traits d'une grande aptitude (vous direz : les individus qui ont le plus grand coefficient intellectuel ou les plus superdoués ou les plus aptes).

Ces enfants, sans discrimination de sexe, sont destinés à un ONAWO WUA (centre ENSEIGNANT) spécial où ils reçoivent une formation adaptée aux fonctions transcendantes qu'ils doivent développer. Il n'y a pas de problème d'inadaptation à ce type d'études car leur sélection fut réalisée précisément par rapport à de telles aptitudes. En plus des hautes études de

ces UAAA [NdT: fin de ligne; peut être UAA] , sociologie, psychobiologie etc..., on leur inculque profondément un esprit particulier de service envers leurs frères de UMMO. Ils arriveront à avoir une grande autorité et ils seront respectés par tous les OEMII de UMMO.

En même temps ils doivent se considérer comme étant au service de ces derniers. Ils savent qu'une simple observation de leur part provoque des réactions prévisibles de soumission de leur entourage, mais il est interdit d'humilier pour le simple plaisir de se sentir obéi. Dans les circonstances habituelles de leur vie, ils doivent accepter au contraire les tâches les plus ingrates et les plus humbles. S'ils n'ont pas assez de forces pour s'adapter à cette situation, ils le confessent modestement et ils sont respectueusement exclus du groupe.

Une fois terminée cette formation, dont la durée n'est pas la même pour tous les membres du groupe, on réalise une nouvelle sélection de quatre membres qui par leurs facultés exceptionnelles vont composer le UMMOAELEWEE comme nous vous l'expliquerons plus loin. Théoriquement, il reste 116 membres qui vont immédiatement former le UMMOAELEWEEANNI  (D68-1-ideo3)

Cette espèce de CONSEIL a deux prérogatives. L'une : OMMOI DOOXOO (vous pourriez le traduire par JUDICIAIRE) et l'autre: veiller à ce que l'équilibre de forces soit maintenu dans le CONSEIL GÉNÉRAL DE UMMO (les quatre membres du UMMOAELEWEE  (D68-1-ideo2))

Ils veillent à ce que les UAA (LOIS) de UMMO soient respectées, et ils interprètent les transgressions des UAA (LOIS) en appliquant les sanctions pertinentes. Leur fonction judiciaire présente cependant des particularités différentes de celles du corps juridico-judiciaire comme sur la Planète Terre.

En premier lieu pour se prononcer en accord avec les UAA, ils tiennent compte non seulement du témoignage du frère soumis à leur juridiction, mais aussi des faits apportés par le XANMOO AYUBAA. N'interprétez pas cela comme un jugement du XANMOO AYUBAA. Ce serait tellement monstrueux d'être esclaves des propres créations mécaniques de l'OEMII.

L'aide du XANMOO AYUBAA, quoique beaucoup plus objective, scientifique et avec un degré de précision élevé, peut être comparé à l'aide occasionnelle d'un appareil-photo ou d'un magnétophone devant les Tribunaux terrestres. De telles méthodes sont infiniment plus impartiales et exactes que le témoignage des êtres humains faillibles qui peuvent être polarisés par la haine ou l'affectivité déséquilibrée.

Avant de continuer , Monsieur CAMPO , nous désirons attirer votre attention sur le fait qu'à partir de l'ébauche que nous sommes en train de faire de notre AYUYISAA , vous réussirez à vérifier que ses caractéristiques s'adaptent aux traits fondamentaux d'un état légitime de DROIT.

Il existe le POUVOIR DE LA LOI comme expression de la volonté de tous les êtres humains au-dessus même du plus grand organe de la Nation (le UMMOAELEWEE).

A l'inverse de ce qui est observé dans les États Totalitaires, les pouvoirs LÉGISLATIF, JUDICIAIRE et ÉXECUTIF ne sont pas soumis au même organe de commandement. Dans notre cas ils ont une autonomie totale.

Et quand par la suite nous vous ferons un exposé abrégé de nos Droits de base, vous vous apercevrez que les LIBERTÉS et DROITS FONDAMENTAUX SONT ASSURÉS pour tous les OEMII de UMMO.

Pour cette raison dans l'appendice n°1 nous essaierons d'opposer deux synthèses :

- en premier lieu la déclaration des droits humains acceptés par l'ONU et finalement ratifiés, après des siècles d'intolérance par l'Eglise Catholique de Rome.

- en second lieu notre série d'UAA protectrice de l'OEMII qui, globalement considérée, peut être comparée aux principes terrestres précédents.

Vous observerez qu'à part certaines particularités, l'analogie est très significative.

(APPENDICE 1)

<p><u>SYNTHÈSE DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME</u> (Déclaration Universelle de l'ONU: Convention Européenne : Pacem in Terris: Concile Vatican 2)</p> <p>-----</p>	<p><u>SYNTHÈSE DE LA SÉRIE DE UAA PROMULGUÉES POUR LA PROTECTION DE L'OEMII SUR LA PLANÈTE UMMO</u> -----</p>
<p>DROIT à LA VIE ET à L'INTÉGRITÉ DE L'HOMME.</p>	<p>L'OEMMII est libre d'adhérer à n'importe quel critère de Pensée, de Science et de Technologie.</p>
<p>DROIT à LA LIBERTÉ DE CROYANCE, DROIT à LA MANIFESTATION PUBLIQUE DU CULTE DANS L'ÉGALITÉ DES CONDITIONS.</p>	<p>La structure physiologique de l'OEMII est inviolable</p> <p>L'OEMII peut intégrer librement tout INNAYUYISAA (Petit RÉSEAU SOCIAL ou GROUPE)</p>
<p>DROIT à LA LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION. DROIT DE FORMER DES PARTIS POLITIQUES ET SYNDICATS LIBRES.</p>	<p>L'OEMII est libre d'adopter n'importe quelle fonction active en considérant que son efficacité sera plus réduite s'il n'accepte pas les orientations professionnelles proposées par l'UMMOAELEWEE.</p>
<p>DROIT à LA LIBERTÉ DE RÉSIDENCE ET DE LIBRE CIRCULATION. INVIOUABILITÉ DE LA CORRESPONDANCE.</p>	<p>L'OEMII peut exiger que l'AYUYISAA (la SOCIÉTÉ ou RÉSEAU SOCIAL) lui fournisse dans n'importe quel cas : XAABI (habitation), UAMII (ALIMENTATION ADÉQUATE), formation en ONAWO WUA (enseignement), AARGIAGOO (PROPHYLAXIE ET ASSISTANCE MÉDICALE), WOAI O O (ASSISTANCE RELIGIEUSE) XANMOO AYUBAA (accessoirement au moyen d'ordinateurs).</p>
<p>DROIT à OBTENIR UN NIVEAU DE VIE ÉCONOMICO-SOCIAL SUFFISANT. DROIT DE GRÈVE. DROIT AU TRAVAIL.</p>	<p>L'OEMII peut communiquer comme il le veut avec un autre OEMII par voie télépathique, phonique ou par n'importe quel autre moyen physique.</p>
<p>DROIT AUX INSTITUTIONS D'UN ÉTAT LÉGAL DÉMOCRATIQUE. DROIT DE PARTICIPER à DES ÉLECTIONS LIBRES. DROIT à L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI, SANS DISTINCTION DE PRIVILÈGE DE CLASSE OU DE GROUPE.</p>	<p>L'OEMII est libre d'accéder à toute information au sein de l' AYUYISAA</p>
<p>DROIT DE NE PAS ÊTRE DÉTENU ARBITRAIREMENT ET DE BÉNÉFICIER AU CONTRAIRE DE LA PROTECTION JURIDIQUE ADÉQUATE.</p>	<p>L'OEMII est libre d'exiger d'un supérieur les raisons de sa conduite</p>

Nous n'avons synthétisé que quelques droits qui distinguent un État Totalitaire d'un autre considéré légalement comme ÉTAT DE DROIT, suivant la convention terrestre. Les juristes spécialisés en Droit Politique considèrent ces notes comme preuves objectives pour qualifier l'immoralité et l'illégalité d'une structure sociale terrestre ou pour, au contraire en agréer le degré de légalité.

et discuter rationnellement ses ordres.

Tout OEMII est libre de s'intégrer sans aucune contrainte dans un INNAYUYISAA (petit groupe) dont les membres renoncent consciemment à tous les privilèges de l'OEMII exprimés antérieurement, en acceptant comme raison suprême, pour le bien de l'AYUYISAA (tous les autres frères de UMMO), une discipline rigoureuse et un dévouement total de sa structure physiologique supérieure.

Tous les OEMII, en tant que propriétaire d'une partie aliquote de sa planète, peut exiger des organes du Gouvernement, le degré de liberté suffisant pour en profiter.

(APPENDICE 2) *[NdT: Difficile de trouver des renseignements sur cette "théorie organique". Le texte espagnol utilise le mot "organico" dont la traduction est bien "organique", mais aussi le mot "organicidad" qui ne semble pas plus exister que la traduction que nous lui avons donné d'"organicité".. Nous aurions pu utiliser "organicisme", français, ou "organiciste", pas français. Mais ce n'est pas très important, le sens général est très compréhensible]*

Les penseurs politiques de la Terre qui ont élaboré la Théorie Organique *[NdT: organica]* de l'État postulent tous une structure Totalitaire de l'État.

Nous pouvons, Monsieur Campo, vous donner quelques exemples:

Conrado GINI: "Le Néo Organisme" *[NdT: organicismo]* - Catane 1927 - pages 15 à 24

René WORMS: "Organisme et Société" - Paris 1895

Sergio PANUNCIO: "Théorie Générale de l'État Fasciste" - Padoue 1939

Ils considèrent l'État comme un corps ORGANIQUE en établissant une comparaison naïve et antiscientifique avec la Structure Biologique de l'Homme. Ainsi, par exemple, le principe qui anime l'Organisme National est l'ÂME DU PEUPLE. Le système circulatoire est représenté par les communications. Le système nerveux par le réseau de transmissions. Le coeur serait la Bourse du Pays. La Tête serait représentée par le Chef Suprême de l'État (Führer ou Duce). Les bras par l'unique parti légal (en masquant ce mot par une autre dénomination puisque le vocable PARTI répugne à l'État Totalitaire). Le chef de l'État incarne l'esprit du Peuple et par conséquent ses ordres NE PEUVENT PAS ÊTRE discutés.

Le vocable ORGANIQUE apparaît avec profusion dans tous les États autoritaires non socialistes. C'est à dire Racistes ou Fascistes.

Cette conception d'ORGANICITÉ *[NdT: organicidad]* est pourtant incompatible avec les fondements d'un légitime ÉTAT DE DROIT, et c'est pourquoi, M. Campo, nous vous avertissons de l'erreur que vous commettiez dans vos propos.

Comme l'ont exprimé divers Juristes Internationaux Terrestres spécialistes en DROIT POLITIQUE, "la seule expression d'ORGANICITÉ dans un État place celui ci en marge du DROIT NATUREL". Les citoyens sont alors libres de DÉSOBÉIR à ceux qui s'autodésignent AUTORITÉ, et alors tous

les composants des ORGANES EXECUTIFS de la NATION deviennent de simples DÉLINQUANTS.

Le défunt Pontife JEAN XXIII dit dans "PACEM IN TERRIS": "Pour cette raison, ces magistrats qui ne reconnaissent pas les droits de l'Homme ou les approuvent, non seulement faillissent eux même à leurs devoirs, mais aussi ils manquent à L'OBLIGATION qu'eux-mêmes prescrivent".
(Partie 2)

Le CONCILE VATICAN II signale; (La vie dans la communauté politique - paragraphe 75): "Il est de toute façon inhumain que l'Autorité politique prenne des formes Totalitaires ou Dictatoriales qui lèsent les droits fondamentaux de l'Homme". Et dans le même paragraphe 75: "Il est juste de lutter contre l'injustice et l'oppression, contre l'intolérance et l'absolutisme d'un seul homme et d'un seul parti politique".

Et AARON (James) dans son traité de DROIT POLITIQUE, page 155 dit: "Tous les États Totalitaires, aussi bien ceux d'orientation marxiste que ceux d'ORGANISATION FASCISTE, disposent de très puissants moyens de propagande en soumettant le peuple à un lent processus de "lavage" de cerveaux". Les citoyens vont peu à peu insensiblement s'autosuggestionner et croire de bonne foi que ses gouvernants sont des personnes respectables, des héros au service du peuple, quand en réalité leur tête ne se différencie absolument pas de ces gangsters qui dans les années 20 s'approprièrent certains leviers du pouvoir aux États Unis d'Amérique du Nord.

C'est, Monsieur Campo, l'opinion des plus autorisés de vos frères de la Terre. Vous-même, en tant qu'intellectuel, pouvez en déduire les conséquences éventuelles.